

Europe

L'U2P au sommet
franco-allemand des
partenaires sociaux
Page 2

Economie

Mission reprise : un nouvel
élan national pour la
transmission d'entreprises
Page 2

Partenariat

L'U2P et la Garde nationale
s'unissent pour promouvoir
l'engagement citoyen dans
les entreprises de proximité
Page 3

QVT

Trophée Quali'vie : dernière
chance pour candidater
Page 3

U2P

Les Brèves, l'Agenda
Page 4

@U2P_france

U2P - Union des entreprises de proximité

U2P_france

U2P

Abonnez-vous aux
actualités de l'U2P sur [u2p-
france.fr](https://u2p-france.fr), rubrique « Recevez
l'actualité de l'U2P »

Finances publiques : l'U2P favorable à la rigueur budgétaire mais vigilante

Le principal mérite des deux plans présentés par le Premier ministre le 15 juillet dernier est d'apporter enfin des réponses à l'impérieuse nécessité de maîtriser notre dette et à l'urgence de relancer la production. Ainsi, l'U2P ne peut que partager les objectifs visant à redresser les comptes publics et les comptes sociaux, à accroître l'activité économique et à simplifier la vie des entreprises.

L'U2P partage la volonté du Premier ministre de s'appuyer sur un faisceau de mesures pour assainir les finances publiques : gel des budgets des ministères en 2026 (sauf armées et charge de la dette), non remplacement d'un fonctionnaire sur trois, réduction du nombre d'opérateurs de l'Etat, moindre revalorisation des prestations sociales, contribution de solidarité sur les contribuables les plus aisés et sur les grandes entreprises, réforme de l'abattement fiscal de 10% sur les pensions de retraites les plus élevées... Le plan d'économies est à la hauteur des enjeux, la France ne pouvant plus vivre au-dessus de ses moyens. De même, l'U2P répondra présente à l'invitation du gouvernement d'engager une négociation sur l'assurance chômage et une autre sur la qualité du travail. Il est en effet indispensable d'encourager à la reprise d'emploi après une période de chômage et de poursuivre les efforts visant à améliorer le taux d'emploi des jeunes et des seniors. La situation de l'emploi dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et



des professions libérales ne cesse de se dégrader, trimestre après trimestre. Prudence en revanche concernant d'autres annonces qui méritent d'être regardées avec la plus grande vigilance. Le maintien en 2026 du barème de l'impôt sur le revenu de 2025 pourrait être de nature à pénaliser les entreprises qui ne sont pas sous forme sociétaire. La chasse aux niches fiscales et sociales pourrait se traduire par une remise en cause de la TVA à taux réduits ou par une nouvelle baisse de l'accompagnement des entreprises qui forment des apprentis, ce que l'U2P refuse totalement. De même l'U2P est préoccupée par les

conséquences de la suppression de deux jours fériés sur les secteurs de l'hôtellerie-restauration et du tourisme. Le Président de l'U2P Michel Picon a ajouté : « Je salue les grandes orientations présentées par François Bayrou dans la mesure où elles rompent avec des décennies de laisser-aller budgétaire. Elles tendent aussi à dire enfin la vérité aux Français sur l'état des finances publiques, sur les risques de déclassement du pays et de dégradation de notre modèle de protection sociale. J'appelle les parlementaires à les examiner de manière pragmatique et non idéologique, et à préférer l'esprit de responsabilité plutôt que le chantage à la motion de censure. » ●

L'U2P au sommet franco-allemand des partenaires sociaux

Pour relancer le couple Franco-Allemand et travailler sur la convergence sociale entre les deux pays, les ministres du travail française et allemande ont réuni les partenaires sociaux ce 1er juillet à Berlin.



L'U2P a participé avec conviction au sommet social franco-allemand, qui marque une étape déterminante dans la relance des relations entre la France et l'Allemagne, voulue par le Président Emmanuel Macron et le Chancelier fédéral Friedrich Merz. L'U2P, représentée par son Vice-Président Dominique Anract, également Président de la CGAD - Confédération Générale de l'Alimentation en Détail et de la Confédération

Nationale de la Boulangerie-Pâtisserie Française (CNBPF), a répondu favorablement à la nécessité partagée de renforcer la cohésion dans un moment charnière pour l'Europe, où les tensions internationales, les défis climatiques, économiques et démocratiques appellent une coopération plus structurée et résolue. L'U2P est convaincue que la prospérité et la cohésion sociale ne relèvent pas d'un simple volontarisme politique :

elles sont le fruit du travail, socle sur lequel reposent notre dynamisme économique, et notre modèle social. Dans un contexte de compétition accrue face à la Chine et aux États-Unis, il est essentiel de renforcer le projet européen par une relance effective de l'axe franco-allemand. Ce partenariat doit être porteur d'ambition pour notre industrie, pour notre souveraineté économique et pour la transition écologique, dans une logique où compétitivité et justice sociale ne s'opposent pas, mais se renforcent. Améliorer les conditions de travail, lutter contre le temps partiel subi — particulièrement chez les femmes —, investir dans la montée en compétences et garantir un financement pérenne de notre protection sociale sont des priorités partagées. L'U2P rappelle que ces enjeux concernent au premier chef les entreprises de proximité, qui représentent une

part essentielle de l'activité et de l'emploi dans nos territoires. Ils impliquent une mobilisation générale pour faire progresser l'activité des jeunes, des seniors, des personnes en situation de handicap, des étrangers, mais aussi des moins qualifiés. Il s'agit de lever tous les freins à l'emploi, en s'appuyant notamment sur un service public de l'emploi plus efficace, au plus près des besoins, mais aussi en favorisant une mobilité juste des travailleurs, qui respecte tant les principes de concurrence loyale que le droit du travail. Enfin, l'Europe ne peut se contenter d'être un marché de consommation : elle doit rester un centre de production et d'innovation. Il est impératif de renforcer la voix des partenaires sociaux dans la construction des réponses communes. L'U2P poursuivra pleinement son engagement dans cette dynamique. ●

Mission reprise : un nouvel élan national pour la transmission d'entreprises

La ministre Véronique Louwagie, a officiellement lancé, le 7 juillet 2025, une mission pour réunir les acteurs de la transmission-reprise, le réseau « Mission Reprise », pour agir en faveur de la reprise d'entreprise. L'U2P est pleinement associée à ce réseau qui se réunira dès le mois de septembre autour de quatre groupes de travail dont les réflexions et les propositions concrètes serviront à la définition d'une feuille de route à la fin de cette année.

Considérée comme un enjeu majeur pour l'avenir économique des territoires, la transmission d'entreprise est aujourd'hui au cœur de l'action publique. Avec plus de 500 000 entreprises susceptibles de changer de mains dans les dix prochaines années, en grande partie en raison du départ à la retraite de leurs dirigeants, la question de la reprise devient une priorité nationale. C'est dans ce contexte que la

ministre déléguée chargée du Commerce, de l'Artisanat, des PME et de l'Economie sociale et solidaire, Véronique Louwagie, a lancé la « Mission Reprise », dispositif ambitieux destiné à structurer et renforcer l'accompagnement des cédants et repreneurs. L'objectif de cette mission est de recréer un réseau actif d'accompagnement à la reprise. Ce réseau portera plusieurs missions essentielles : enrichir les outils

mutualisés existants, produire des contenus pédagogiques et des formations partagées, établir des référentiels communs, et organiser des événements de sensibilisation à l'échelle nationale et régionale. Il s'attachera également à soutenir les dynamiques territoriales, en consolidant les coordinations locales et en rapprochant l'offre d'accompagnement des besoins concrets du terrain. L'U2P, en tant que repré-

sentante des entreprises de proximité, est pleinement engagée dans cette nouvelle dynamique. Sa désignation dans quatre groupes de travail clés souligne la reconnaissance de son expertise dans le domaine de la transmission artisanale et de la petite entreprise, ainsi que sa volonté de contribuer activement à la pérennisation des savoir-faire et à la vitalité économique locale. ●

L'U2P et la Garde nationale s'unissent pour promouvoir l'engagement citoyen dans les entreprises de proximité

Le jeudi 10 juillet 2025, à l'occasion de son Conseil national, le Président de l'U2P a signé une charte de partenariat avec le Général François-Xavier Poisbeau, Secrétaire général de la Garde nationale. Cette signature marque une nouvelle étape dans la reconnaissance de l'engagement des réservistes au sein des TPE-PME et des travailleurs indépendants.



Ce partenariat a pour objectif de favoriser l'intégration de la réserve opérationnelle dans le tissu économique de proximité, en valorisant les compétences des réservistes et en accompagnant les

employeurs qui facilitent leur engagement au service de la Nation. Concrètement, par ce partenariat, l'U2P s'engage à : informer ses membres sur la réserve opérationnelle et les dispositifs

existants ; désigner un référent « Garde nationale » au sein de son organisation, il s'agit en l'occurrence de Jean-Yves Cannesson, référent sécurité-défense à l'U2P ; encourager la signature de conventions locales entre employeurs et unités militaires ou de sécurité ; valoriser l'engagement des réservistes dans ses outils de communication. En retour, la Garde nationale accompagnera les membres de l'U2P dans cette démarche, valorisera les entreprises engagées et facilitera les échanges territoriaux avec les forces concernées. Cette

initiative traduit une volonté partagée de rapprocher les citoyens, les entreprises et les forces de défense, dans un esprit de responsabilité, de résilience et de solidarité. Michel Picon a ajouté : « Ce partenariat illustre pleinement la volonté de l'U2P de promouvoir des valeurs fortes : l'engagement, la citoyenneté, la solidarité. Nos entreprises de proximité sont au cœur des territoires et ont un rôle à jouer dans la cohésion nationale. Soutenir les réservistes, c'est reconnaître des compétences utiles à l'entreprise et servir l'intérêt général. » ●

Trophée Quali'vie : dernière chance pour candidater

L'U2P et les Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles de l'Artisanat (CPRIA) ont mis en place le Trophée Quali'vie, qui récompense les entreprises de moins de 20 salariés qui mettent en œuvre des actions concrètes pour améliorer le bien-être physique et mental de leurs collaborateurs. Il est possible de déposer une candidature pour l'édition 2025 du Trophée Quali'vie jusqu'au 31 juillet.

Les entreprises artisanales, commerciales et libérales sont souvent pionnières en matière d'innovation sociale, mettant en œuvre des actions concrètes pour améliorer les conditions de travail de leurs salariés. C'est dans cette dynamique que s'inscrit le Trophée Quali'vie, un concours régional qui récompense ces entreprises engagées. Depuis plusieurs années, le Trophée Quali'vie met en lumière les actions menées par les petites et moyennes entreprises visant à améliorer durablement la qualité de vie au travail. Sont ainsi valorisées les initiatives développées au cours des cinq

dernières années dans des domaines variés : santé au travail, égalité professionnelle, organisation du travail, développement des compétences, climat social ou encore modes de management innovants. Chaque année, trois entreprises par région sont distinguées dans les territoires suivants : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire, Grand Est, Île-de-France, Normandie et Occitanie. Pour être éligibles, les entreprises doivent être implantées dans l'une de ces régions et démontrer un engagement significatif et

durable en faveur du bien-être au travail. Les candidatures pour l'édition 2025 du Trophée Quali'vie sont ouvertes jusqu'au 31 juillet 2025. Les entreprises intéressées peuvent déposer leur dossier directement en ligne sur le site officiel www.trophee-qualivie.fr, ou télécharger le formulaire de candidature à envoyer par mail ou courrier. Au-delà d'une récompense financière de 1 000 euros pour le premier lauréat régional, le Trophée Quali'vie offre une visibilité précieuse aux entreprises lauréates. Ces dernières bénéficieront d'une mise en avant médiatique à travers des articles de presse,

portraits et publications, renforçant ainsi leur image de marque et leur attractivité auprès des talents, partenaires et clients. ●

 A colorful poster for the 'Trophée Quali'vie' competition. It features the title 'Participez au trophée Quali'vie' in large, bold letters. Below it, the subtitle reads 'ARTISANS DE LA QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL'. To the right, a purple circle contains the text 'À GAGNER 3 PRIX POUR L'ENTREPRISE ! 1er PRIX D'UNE VALEUR DE 1 000 €'. The central part of the poster shows four stylized human figures in various colors (green, purple, white, yellow) interacting with each other. At the bottom, a list of themes is provided: 'SANTÉ AU TRAVAIL', 'COMPÉTENCES ET PARCOURS PROFESSIONNELS', 'RELATIONS AU TRAVAIL ET CLIMAT SOCIAL', 'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE', 'CONTRÔLE ET ORGANISATION DU TRAVAIL', and 'MANAGEMENT DU TRAVAIL'. The bottom section includes the text 'INSCRIPTIONS 1er mars - 31 juillet 2025' and 'Rendez-vous sur www.trophee-qualivie.fr pour télécharger votre dossier de candidature'. Logos for U2P, CPRIA, and Aroct are visible at the bottom.

Les Brèves

Participation de Michel Picon au 2e Observatoire de l'Artisanat et des Professions Libérales. Michel Picon, Président de l'U2P, a participé au 2ème Observatoire de l'Artisanat et des Professions Libérales, organisé par l'U2P Gard le jeudi 3 juillet 2025 au Musée de la Romanité à Nîmes. Sa participation, à la fois symbolique et stratégique, a permis de replacer les enjeux locaux dans une perspective nationale. Face aux mutations profondes que traverse le monde artisanal – notamment autour des transitions numériques, économiques et générationnelles – Michel Picon a rappelé l'importance d'une action collective pour soutenir les artisans, les professions libérales et l'ensemble des entreprises de proximité. En fédérant élus, experts, partenaires institutionnels et acteurs de terrain, cet événement illustre la volonté de l'U2P de construire des réponses concrètes, au plus près des réalités locales, tout en affirmant une vision nationale ambitieuse au service de l'économie de proximité.

Menace sur la musique vivante : la facture instrumentale en alerte face aux restrictions de la CITES, Convention internationale qui régule le commerce de faune et de flore sauvages menacées. La proposition du Brésil d'interdire le commerce international du pernambouc, bois essentiel à la fabrication des archets, fait craindre une crise majeure pour la musique vivante et la facture instrumentale mondiale. Dès mars 2026, tout commerce international de ce bois et des archets qui en contiennent seraient interdits. Une telle mesure fragiliserait gravement les musiciens, les luthiers et les orchestres du monde entier, sans bénéfice

réel pour la survie de l'espèce déjà protégée. La Chambre Syndicale de la Facture Instrumentale (CSFI), membre de la CNAMS et de l'U2P, la CAFIM et l'IPCI France-Europe, engagées depuis des années dans la conservation et la replantation du pernambouc, alertent sur les conséquences désastreuses de cette décision. Elles appellent la France, l'Union européenne et ses États membres à s'opposer à cette proposition lors de la Conférence des Parties de la CITES, en novembre prochain à Samarcande. Cette menace s'ajoute aux incertitudes pesant sur le bois de grenadille, indispensable aux instruments à vent. Sans une réaction forte, ce sont des siècles de savoir-faire, de patrimoine musical et d'engagement environnemental qui pourraient être balayés. La défense de la musique vivante passe par une politique de conservation concertée, respectueuse des professionnels qui la font vivre.

Boulangers, fleuristes... Le Sénat autorise le travail des salariés de certains établissements le 1^{er} mai. La proposition de loi a été adoptée en première lecture le 4 juillet, elle est transmise à l'Assemblée nationale. Les chefs d'entreprise pourront faire travailler leurs salariés le 1^{er} mai, sous réserve de volontariat et d'une rémunération double. L'U2P salue une avancée pragmatique qui apporte enfin de la clarté à une situation juridique floue. L'U2P estime que cette évolution législative, qui ne remet pas en cause le caractère férié du 1^{er} mai, corrige une insécurité préjudiciable aux entreprises de proximité et à leurs clients. Il ne s'agit pas d'un recul social, mais d'un encadrement clair et équilibré au service de l'économie locale. ●

Sur les réseaux sociaux

Merci à Catherine Lemasson-Lassègue @U2P_NA d'avoir représenté le Président de l'U2P @PiconMichel et d'avoir contribué à promouvoir la mobilité des apprentis à l'échelle européenne @EUErasmusPlus en présence de @JeanArthuis.

@U2P_france — X (ex-Twitter) — 3 juillet 2025

L'Agenda

1 juillet

Participation de l'U2P, représentée par son Vice-Président Dominique Anract, au sommet social franco-allemand à Berlin.

2 juillet

Entretien du Président, Michel Picon, avec le Président de la Fénarac, Fédération Nationale des Associations de Retraités de l'Artisanat et du Commerce de proximité, François Ferraguti, dans le cadre du partenariat qui unit les deux organisations.

3 juillet

Participation du Président, Michel Picon, au 2ème Observatoire de l'U2P Gard, à Nîmes.

7 juillet

Participation du Président de l'U2P au lancement de la "Mission reprise" initiée par la ministre déléguée chargée du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et moyennes Entreprises et de l'Économie sociale et solidaire, Véronique Louwagie.

9 juillet

Participation du Président de l'U2P au lancement de la Conférence Nationale de l'Autonomie (CNA), initiée par le ministre chargé de la Santé et de l'Accès aux soins, Yannick Neuder et la ministre déléguée chargée de l'Autonomie et du Handicap, Charlotte Parmentier Lecocq.

Rencontre du Président de l'U2P avec la ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, Catherine Vautrin, dans le cadre des consultations sur le PLF et PLFSS.

10 juillet

Réunion du Conseil exécutif.
Réunion du Conseil national.

11 juillet

Participation du Président de l'U2P à la table-ronde "Retraites : quel financement ?" organisée par l'Ajjs, avec les partenaires sociaux.



La Brève est éditée par l'Union des entreprises de proximité (association loi 1901) | Date de parution : 15 juillet 2025

Siège social : 53, rue Ampère 75017 Paris | Tél. : 01 47 63 31 31 | u2p@u2p-france.fr | u2p-france.fr

Directeur de la publication : Michel Picon | Responsable de la rédaction : Pierre Burban

Impression : Sprint, 99-101, avenue Louis Roche CS 30072 - 92622 Gennevilliers | ISSN 2268-5278 (en ligne) | ISSN 2554-5221 (imprimé)

CAPEB

Confédération de l'Artisanat
et des Petites Entreprises
du Bâtiment

CGAD

Confédération Générale
de l'Artisanat des Métiers
en Détail

CNAMS

Confédération Nationale
de l'Artisanat des Métiers
et des Services

UNAPL

Union Nationale
des Professions
Libérales

CNATP

Chambre Nationale des
Artisans des Travaux Publics
et du Paysage